

Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT

Séance du 12 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 11
Date de convocation : 7 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le douze mai à 10 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du château, sous la présidence de Madame BONNET MEUNIER, Présidente de la délégation spéciale.

Présents : Mme FAURIE Pascale, M. NOSELLA Bernard, M. BRAGAGNOLO Jean-François, M. PETI-JEAN Patrice, Mme BRETON Roseline, Mme DELILE Valérie, M. BOYER Jean-Marc, M. DELMAS Marceau, M. GOYHENEIX Didier, M. MINGUANT Michel, M. FAURIE Alain.

Absents excusés:

Secrétaire de séance : Mme FAURIE Pascale

1) Installation des conseillers

Sous la présidence de Madame BONNET MEUNIER, les nouveaux conseillers élus lors du premier tour le 5 mai 2024 ont été appelés et invités à installer le nouveau conseil.

2) Election du maire (sous la présidence du doyen des élus)

Sous la présidence de M. Marceau DELMAS, doyen de l'assemblée, le vote du Maire s'est déroulé à bulletin secret.

Candidat : FAURIE Pascale – 10 voix – 1 bulletin blanc.

Madame FAURIE Pascale est élue Maire de la commune

3) Election des adjoints

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le nombre des adjoints est fixé à 3 à l'unanimité du conseil municipal.

ELECTION DES ADJOINTS sous la présidence du Maire,

1^{er} Adjoint :

Candidat : M. NOSELLA Bernard (10 voix – 1 bulletin blanc)

M. NOSELLA Bernard est élu 1^{er} adjoint de la commune.

2^{ème} Adjoint :

Candidat : M. BRAGAGNOLO Jean-François (10 voix – 1 bulletin blanc)

M. BRAGAGNOLO Jean-François est élu 2^{ème} adjoint de la commune.

3^{ème} Adjoint :

Candidat : M. PETI-JEAN Patrice (10 voix – 1 bulletin blanc)

M. PETI-JEAN Patrice est élu 3^{ème} adjoint de la commune.

4) Constitution des commissions :

Commission Finance Budget :

- Mme FAURIE Pascale,
- M. NOSELLA Bernard,
- M. BRAGAGNOLO Jean-François,
- M. PETI-JEAN Patrice,
- Mme BRETON Roseline,
- M. BOYER Jean-Marc,
- M. FAURIE Alain.

Commission Travaux Voirie :

- Mme FAURIE Pascale,
- M. NOSELLA Bernard,
- M. BRAGAGNOLO Jean-François,
- M. PETI-JEAN Patrice,
- Mme BRETON Roseline,
- M. BOYER Jean-Marc,
- M. DELMAS Marceau,
- M. GOYHENEIX Didier,
- M. MINGUANT Michel,
- M. FAURIE Alain

Commission Embellissement/Fleurissement :

- Mme FAURIE Pascale
- Mme DELILE Valérie
- M. DELMAS Marceau,
- M. GOYHENEIX Didier.

5) Désignation du délégué pour la révision des listes électorales :

Suite à un mail reçu par la préfecture d'AUCH qui précise que le délégué choisis pour la révision des listes électorales ne peut pas être un représentant de la commune (Maire ou adjoint).

Le choix s'est donc porté sur Monsieur FAURIE Alain.

Il sera remis à M. FAURIE Alain la circulaire relative à la gestion des listes électorales ainsi que le mémento à l'usage des membres de la commission de propagande.

6) Questions diverses :

Monsieur BRAGAGNOLO souligne un problème concernant une borne incendie endommagée et détruite en fin d'année 2023 par un camion de livraison au hameau de Pouy-Petit. Il souhaiterait connaître si une déclaration de sinistre a été faite ainsi que les démarches qui ont suivies.

Madame FAURIE précise qu'elle se renseignera à la mairie dès le lundi 13 mai 2024.

Madame FAURIE Pascale signale aux conseillers que suite à la démission de la secrétaire de mairie une offre d'emploi a été ouverte sur le portail « emploi-territoriale ». Celle-ci arrive à expiration, une décision devra être prise prochainement suite aux candidatures reçus.

L'employé Monsieur PUJOLLE Eric demande une mutation auprès de la mairie de CAUSSENS. L'ouverture de candidature devra être préparée afin de recruter un nouvel agent et laisser Monsieur PUJOLLE obtenir sa mutation à une date proche de la date souhaitée.

Tout le conseil souhaite s'organiser pour la prochaine réunion du Conseil Municipal. Une date est fixée au jeudi 16 mai 2024 pour cette première réunion.

Le secrétaire de séance
Mme FAURIE Pascale

La présidente de la délégation spéciale
Mme BONNET MEUNIER

